

Paris le 7 juin 2020

Contact Presse
Pascal Delamarre
06 15 30 25 39
p.delamarre@jpa.asso.fr

VACANCES APPRENANTES : LA JPA SALUE LES FONDS ALLOUÉS EN FAVEUR DES COLOS ET DES CENTRES DE LOISIRS

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE, **M. BLANQUER** ET SON SECRÉTAIRE D'ÉTAT, **M. ATTAL** ONT ANNONCÉ UN PLAN D'ENVERGURE DE **200 MILLIONS D'EUROS** AFIN DE PERMETTRE AU PLUS GRAND NOMBRE D'ENFANTS ET DE JEUNES DE PARTIR CET ÉTÉ EN VACANCES. C'EST UNE RECONNAISSANCE DES COLOS ET DES CENTRES DE LOISIRS CONSIDÉRÉS COMME DES ESPACES ÉDUCATIFS ESSENTIELS

La JPA se réjouit des annonces faites par le ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse, et son secrétaire d'État le 6 juin 2020 : elles permettront à « 250 000 » jeunes de partir cet été en colo. La JPA et sa confédération appellent toutefois à la **reconduction systématique de ce budget de 200 d'euros d'année en année afin de relancer de manière décisive** les départs en vacances collectives.

200 millions d'euros et 250 000 jeunes en colos cet été

Le plan proposé par le Gouvernement dans le cadre des « vacances apprenantes » est très ambitieux : 200 millions d'euros, 23 mesures, 4 dispositifs mobilisés (École ouverte, École ouverte buissonnière, Colonies apprenantes, Accueils de loisirs apprenants).

Il tient compte de l'urgence sociale : 4 millions d'enfants ne partent jamais en vacances.

Il est également, pour les membres de la JPA, la **reconnaissance pleine et entière du rôle essentiel des Accueils collectifs de Mineurs**. Ces accueils sont des **espaces « 'apprenants » par nature** : ils facilitent l'émancipation et la découverte des autres. Ils permettent l'apprentissage autrement et ailleurs, en dehors du « cocon » familial. Ils offrent aux enfants une forme de remobilisation avant le retour à l'école par des activités à la fois ludiques et pédagogiques. En ce sens, **les « ACM » sont complémentaires de l'Éducation nationale et des familles. Ils ne remplaceront jamais, ni l'un, ni l'autre.**

Le dispositif « Vacances apprenantes » est aussi un défi lancé aux organisateurs de colonies de vacances et de centres de loisirs. Ils devront mobiliser, en un temps record, toutes leurs ressources afin de permettre à « 200 000 » enfants et jeunes de partir cet été. À ce titre, la JPA souhaite rappeler que les colonies de vacances et les centres de loisirs ont vocation à accueillir tout le monde : ce sont des espaces de mixités et d'inclusion. Si les enfants des quartiers prioritaires ne doivent pas être oubliés, la Jeunesse au Plein Air attire l'attention sur l'importance de faire partir en vacances tous les enfants : classes populaires, classes moyennes, classes supérieures dans les mêmes espaces au même moment.

Un budget à pérenniser

Les fonds alloués pour cet été sont importants : ils ne doivent pas rester une initiative ponctuelle. La JPA souhaite voir ces **fonds alloués d'année en année pour aider pour une véritable politique nationale de soutien au départ en colo**. Cette crise a permis de mesurer toute l'importance des vacances collectives, tous les bienfaits qu'elles peuvent apporter, tous les apprentissages qu'elles diffusent par leur nature même. Il est vital que cet élan soit maintenu une fois la crise dépassée.

Un protocole sanitaire à faire évoluer si...

Crise sanitaire oblige, les colos et centres de loisirs devront se conformer à un protocole sanitaire plus « souple » que celui imposé aux écoles. Il permet de protéger les enfants et les jeunes, le personnel encadrant et de rassurer les parents.

Ce protocole devra cependant **pouvoir évoluer rapidement en fonction de l'état de la pandémie** sur le territoire national. Il soulève en effet des interrogations : port du masque obligatoire notamment pour les enfants de plus de 11 ans, distanciation physique, règles de distanciation sociale « dans la mesure du possible » dans les transports hors train ou avion.

Prise en charge des surcoûts liés au Covid-19

Enfin, la JPA alerte sur **les surcoûts engendrés par les mesures sanitaires préconisées**. Ces surcoûts pèseront nécessairement sur les organisateurs : embauche d'animateurs et personnels techniques en plus, coût par enfant plus élevé eu égard à leur limitation en nombre, règles de désinfection, achat de matériels sanitaires (masques, gel hydroalcoolique...), etc.

La JPA propose en conséquence d'allouer une **subvention exceptionnelle à verser aux organisateurs** afin de leur permettre de mettre en place ces demandes.

À propos de la Jeunesse au Plein Air

Depuis plus de 80 ans, la Jeunesse au Plein Air milite pour le départ de tous les enfants en vacances.

La JPA fédère 37 organisations membres : organisateurs de séjours, syndicats, partenaires de l'école publique, organisations de jeunes, comités d'entreprise et collectivités territoriales.

La JPA c'est aussi 75 comités départementaux et unions régionales dont les bénévoles agissent au plus près des territoires.

Chaque année grâce à la JPA et ses partenaires (ex. : l'ANCV, l'Agence nationale des chèques-vacances), 20 000 enfants peuvent partir en colonies de vacances, centres de loisirs et classes de découvertes.

Contact Presse Jeunesse au Plein Air

Pascal Delamarre

06 15 30 25 39

p.delamarre@jpa.asso.fr